Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 022-212203053-20260127-DELIB20260102-DE

Département
des Côtes D'Armor
---
Arrondissement de
DINAN
---
COMMUNE DE
SAINT-JOUAN DE L'ISLE
---
Nombre de Membres :
- en exercice : 11
- présents : 8
- représentés : 0
- votants : 8
- abstention : 0

---
Date de convocation :
22/01/2026
---
Affichage de la liste des délibérations :
29/01/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE

**SAINT-JOUAN DE L'ISLE**

* *

Séance du 27 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 janvier à vingt heures. Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur COUPU Gilles, Maire.

**Présents** : COUPU Gilles, THEBAULT Huguette, MAILLARD Laurent, JUGUET Claude, BOUGAULT Nadège, LEBRETON Mickaël, REHEL Pascal, LECHEVESTRIER Pierre.
**Pouvoirs** : ∅
**Absent excusé :** ROZIER Antoine
**Absente** : BLANCHET LEFAIX Delphine, SAUDRAIS Gaylord.
**Secrétaire de séance** : BOUGAULT Nadège

## DELIB 2026/01/02 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE DE QUEDILLAC – ANNEE 2025/2026

La commune de Quédillac ne finance désormais que les élèves qui résident sur Quédillac. C'est donc à l'OGEC de l'école de Saint-Joseph de Quédillac de faire la demande de participation aux frais de fonctionnement de leur école à compter de cette année 2025/2026.
L'OGEC de l'école Saint-Joseph de Quédillac demande une participation aux frais de fonctionnement pour l'année scolaire 2025/2026 de la manière suivante :

- 1 650€ par élève de maternelle
- 570€ par élève de primaire.

Leur demande de participation s'élève donc à 11 040€ puisque 6 de nos élèves sont scolarisés en maternelle (soit 1 650€ *6) et 2 de nos élèves sont scolarisés en primaire (Soit 570€ *2). Ce coût est calculé par rapport au coût moyen départemental des Côtes d'Armor.

Le Conseil Municipal **délibère et décide à l'unanimité des présents** :

- De payer ce montant de 11 040€ à l'OGEC de l'école Saint-Joseph de Quédillac.

BOUGAULT Nadège,
Secrétaire de séance

Gilles COUPU,
Maire,

MAIRIE de St-JOUAN-de-L'ISLE * 22350 Côtes d'Armor *